La Gazette de votre commune

Bibliothèque Budget CAGV Associations Cinéma Projets

2021

MARS

SAINT ANTOINE DE FICALBA

BULLETIN MUNICIPAL

Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

Avant toutes choses, je tiens à vous remercier pour le civisme dont vous faites preuve face aux mesures liberticides qui vous sont demandées afin de faire barrage à cette pandémie. Pour l'instant, notre commune est relativement épargnée.

Je pense tout particulièrement aux enfants. Avec les mesures barrières mises en place, notre école n'a pas eu de fermeture de classe, et cela grâce aux efforts de tous.

J'ose espérer que nous retrouverons une vie avec moins de contraintes au cours de ce printemps qui s'éveille.

S'il faut trouver une raison positive à cette période, c'est la prise de conscience que notre liberté quotidienne est fragile et interdépendante de la liberté collective. Nous vivions tous les jours une vie sans envisager qu'une telle situation pouvait nous être imposée. Je crois que cette épreuve doit nous faire réfléchir sur notre mode de vie et qu'il nous faut tout mettre en œuvre pour conserver l'équilibre global de notre environnement. Cet équilibre, qui passe par des décisions geo politiques, ne doit pas nous dédouaner à titre personnel des gestes simples pour conserver la bio diversité dont nous faisons partie et dont nous sommes les acteurs.

A l'échelle de notre commune, les projets structurants pour notre village avancent et vous sont présentés dans ce bulletin. Nos associations s'accrochent et je tiens à remercier leur « force tranquille » qui leur permet de subsister malgré les conditions complexes. Merci encore et toujours aux agents municipaux qui s'adaptent et assurent leurs fonctions dans cette situation sanitaire plus que contraignante.

Je fais le vœu pour cet été, si la situation nous le permet, d'un grand rassemblement citoyen et festif sur le foirail organisé par la mairie.

Bien sincèrement à vous tous.

Bernard AJON

UN PEU DE BUDGET Exercice 2020 - Bilan

Voici une synthèse de l'exercice 2020 : après l'absence d'article sur le budget dans le dernier bulletin pour cause de campagne électorale et avant la présentation du budget 2021 voté lors du prochain Conseil Municipal. Le bilan de l'année écoulée laisse apparaître un solde positif, très éloigné des prévisions du budget prévisionnel initial. À cela, deux raisons principales : la COVID 19 et le report des travaux d'aménagement du bourg pour l'année 2021. Si la 1ère a principalement impactée le budget fonctionnement, la 2ème a, quant à elle, considérablement modifié le bilan du budget investissement (voir ci-dessous). Enfin, la commune a poursuivi son désendettement qui ne représente plus que 7,8% de ses recettes de fonctionnement contre 10,1% en 2019.

- **Section fonctionnement :**

Il est excédentaire de 141k€ sur cet exercice (hors excédent reporté), soit plus que prévu initialement. Les raisons entre autres : une forte diminution des activités et sorties scolaires (fournitures, piscine, bus,... pour une baisse de 4200€ par rapport à 2019 soit -72%), du périscolaires et de la cantine (-17 400€ soit-34%), l'arrêt du programme « Musique à l'école » (5000€) et l'annulation de toutes les manifestations festives ou commémorative (-2500€ soit -24%). En contrepartie, la consommation d'énergie (électricité et fioul) a augmenté de 1370€ soit pratiquement +10% et les mesures de lutte contre la COVID (produits désinfectants, de nettoyage, gants, protections, etc...) ont entrainé un surcout de plus de 3400€ soit +46%.

- **Section investissement :**

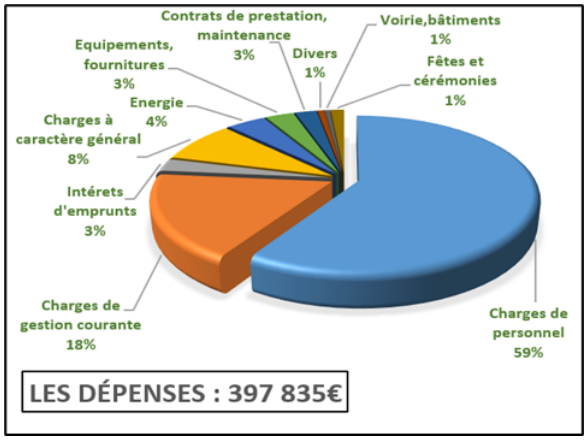

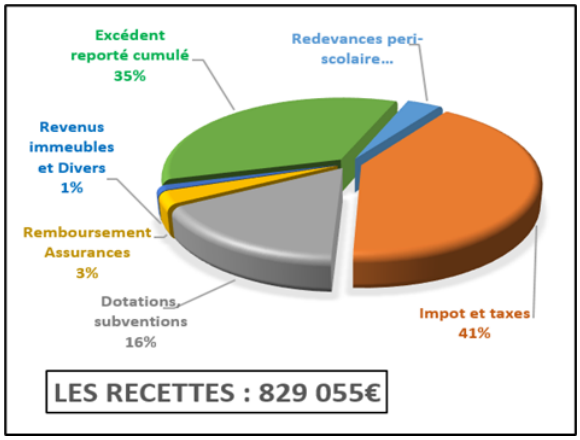

Outre le remboursement du capital emprunté (31,8k€), le renouvellement des illuminations de Noël, très peu de projet ont pu voir le jour cette année et ont dû être ajournés. Le principal d'entre eux, l'aménagement du bourg reporté en 2021 suite à la décision de la Préfecture de décaler d'un an, l'attribution de la subvention (100k€) pour la 1ère tranche de travaux. Ceci explique, le faible montant des dépenses pour cette année. Par contre, l'emprunt (350k€) et le transfert de fonds propres de la section fonctionnement (150k€), destinés à financer le projet d'Aménagement du bourg, ont été réalisé en 2020, faisant ainsi monter l'excédent d'investissement à plus de 500k€, de quoi envisager sereinement les projets de 2021.

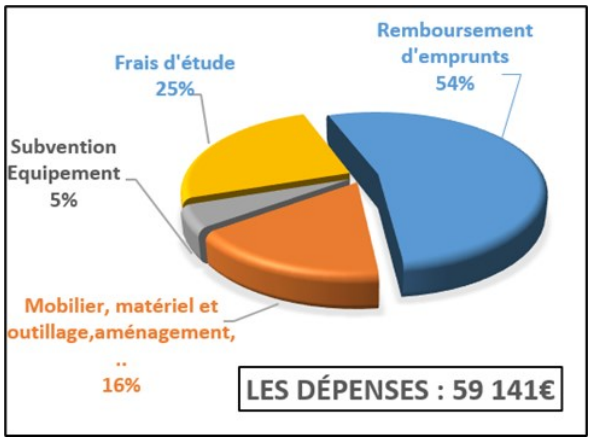

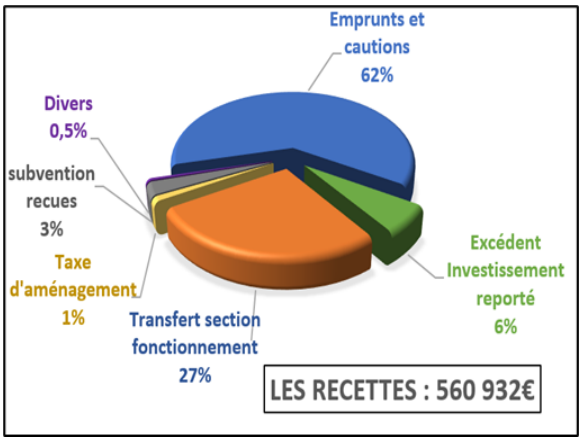

CAGV : La Redevance incitative, nouvelle gestion des déchets

La redevance incitative, c'est une taxe modulée en fonction du volume de déchets produits.
La CAGV en charge de la gestion des déchets s'engage dans un programme ambitieux visant à réduire la part des déchets ultimes (poubelle noire) en réponse aux objectifs de la loi sur la transition énergétique, assignant les collectivités à réduire de 50% leurs déchets enfouis ou incinérés.

La redevance incitative, c'est le fait de payer ses ordures ménagères en fonction de la quantité produite. Système plus équitable que la taxe actuelle (TEOM), puisque l'administré ne sera pas taxé sur la surface de son logement, mais véritablement sur sa production de déchets annuelle.

La loi de transition énergétique (2015) prévoit en effet une augmentation des taxes environnementales : 24€ la tonne actuellement à 64€ en 2025. Pour ne pas avoir à répercuter cette augmentation sur chacun et répondre à l'urgence écologique, la CAGV a décidé la mise en œuvre effective de la redevance incitative dès 2024, et d'accompagner chacun pour une réduction des déchets enfouis.

Quand ?

L'année 2023 sera une année test, dite « à blanc » où les administrés recevront leur taxe (TEOM) pour la dernière fois, mais aussi une évaluation de leur redevance incitative en fonction du volume de déchets non valorisés. Chacun aura ainsi une estimation de ce que lui coûtera sa production de déchets destinés à l'enfouissement. Cette facture « à blanc » permettra également de sensibiliser les citoyens au tri, au recyclage et au compostage qui font partie des solutions à mettre en œuvre pour réduire le volume des poubelles noires.

Comment ?

Sur notre commune, nous n'aurons plus de ramassage au porte-à-porte. Nous devrons tous porter nos poubelles à des bornes d'apport volontaire. Chaque foyer sera équipé d'un badge permettant la comptabilisation du volume d'ordures ménagères pour chaque foyer. La part fixe de la redevance incitative prendra en charge un nombre donné de dépôt d'ordures ménagères, la part variable, quant à elle, facturera les ordures ménagères produites au-delà de la part fixe. Les tarifs ne sont pas encore définis, ils seront fixés dans le courant de l'année 2022.
Dans le courant de l'année 2021, afin de vous informer au mieux sur ce nouveau dispositif, des agents se déploieront sur tout le territoire afin de transmettre ces informations et répondre à vos questions. Durant toute l'année 2022, une équipe d'enquêteurs sera en charge de prendre directement contact avec chacun d'entre vous pour avoir une connaissance précise de la composition du territoire du Grand Villeneuvois.

Un accompagnement main dans la main

Le tri sélectif des déchets et le compostage domestique doivent augmenter, car aujourd'hui, les déchets organiques représentent presque 35 % des ordures ménagères, il s'agit donc d'un bon levier de réduction des déchets.

Pour les administrés possédant un jardin, la CAGV distribue toujours des composteurs individuels sur réservation pour un coût de 15euros.

Le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas produit ! Pensez donc à réutiliser, acheter différemment, éviter le suremballage… Autant de comportements qui peuvent être généralisés.

Un doute, une question ? les animateurs de tri de la CAGV sont joignables au 05.53.71.96.51

Quoi de neuf à la cantine ?

L'assiette de vos enfants nous intéresse

Aujourd'hui, notre cantinière, en congé de maternité, a été remplacé par Frédéric Dard qui restera dans nos murs jusqu'à la fin de l'année scolaire. Malgré tout, notre cantine continue d'avancer vers la labellisation bio engagée (label interbio) pour le mois de septembre. Les menus sont élaborés pour 1 mois, en commission menu, sur proposition du cuisinier. Ils sont validés avec le Plan Alimentaire National. Concernant, la provenance des aliments, nous avons priorisé les achats avec les producteurs locaux : Boucherie Garrens à Laroque-Timbaut, poissonnerie Mericq à Agen, ferme Nicoy (farine, huile, céréales), laiterie St Robert (yaourts), la belle jardinière (fruits et légumes de préférence en production bio et local).

Dans le cadre d'un programme national nutrition santé, afin de sensibiliser les enfants à la diversité alimentaire et au développement durable, un menu végétarien est servi tous les lundis. On y déguste des lasagnes aux légumes, des feuilletés végétariens, des poêlées de légumes accompagnés de lentilles, pois chiches, sources de protéines végétales.

Cette politique de « la santé dans ton assiette » s'accompagne d'un projet de prévention « J'aime Manger Bouger » qui sera mis en place par la mairie et le CLAE dès septembre 2021 en partenariat avec l'IREPS Nouvelle Aquitaine et qui sera un des axes du projet éducatif 2021-2022.

Un verger communal en projet

Autrefois, les vergers, éléments indissociables du paysage rural, entouraient les villages. Les vergers constituent un véritable patrimoine génétique et culturel. Il apparait important de retrouver cet héritage pour de multiples raisons : ils participent à la formation d'un paysage rural, ils sont une source de grande biodiversité, ils permettent de conserver des variétés fruitières locales qui sinon disparaîtraient et cela permet de créer un nouvel espace convivial de partage autour d'un projet commun à travers des ateliers concernant la taille, la cueillette, la confiture, des recettes …

Pour déterminer les choix d'implantation sur le terrain, en espèces d'arbres fruitiers, mais aussi en termes d'organisation de l'espace, il faut tenir compte du fait que le verger souhaité n'a pas d'objectif de productivité, mais plutôt un objectif convivial et pourquoi pas pédagogique.

En effet, les enfants de l'école et du CLAE pourraient participer à différents ateliers de sensibilisation à la plantation et à l'entretien des arbres. Le verger pourra être planté de cerisiers, pommiers, poiriers, noisetiers, framboisiers et groseilliers… pour les petites et les grands pour les amoureux des arbres et les gourmands !

Le projet sera travaillé avec l'expertise du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine, qui recherche, sauvegarde, valorise et diffuse le patrimoine fruitier régional www.conservatoirevegetal.com

Merci à toutes les Associations qui œuvrent pour le village et ses habitants. Toutes les initiatives pour petits et grands sont autant d'occasion de nous retrouver et nous rencontrer. La meilleure façon de les en remercier, est de venir toujours plus nombreux lors des manifestations organisées.

La Gaie pédale Bourse aux vélos 29 et 30 mai 2021

Le vendredi 28 août 2020, nous partons pour un gîte aménagé dans une ancienne école près de Mazamet dans la Montagne Noire. Le samedi matin, 4 cyclistes partent à l'assaut du col de la Nore dans une atmosphère brumeuse. Pentes agréables puis le froid et le brouillard nous surprennent sur les hauteurs ventées de la Montagne Noire. Nous devrons revenir avec une météo plus propice pour profiter de la vue, normalement magnifique (Pyrénées et Méditerranée peuvent être aperçus).

Au sommet, le plus jeune, des 4 cyclistes, jette l'éponge et se réfugie dans le véhicule suiveur de Maman...

Les 3 autres poursuivent le périple d'une bonne soixantaine de kilomètres à travers les magnifiques routes peu fréquentées de la Montagne Noire. L'après-midi, les jeunes du groupe descendent les gorges du Banquet avec un guide de canyoning, puis nous visitons le village médiéval de Hautpoul et sa passerelle vertigineuse perchée à 70 m de haut.

La bourse aux vélos 2021 aura normalement lieu le week-end du 29 et 30 mai 2021, si la situation sanitaire le permet.

Le bureau : Président, Gilles Martinet, le trésorier Alain Ginestet , le délégué sécurité Rémy Limbert et le secrétaire Christophe Malet.

Association le Festival

En 2020, l'été musical est resté silencieux. A notre grand regret et celui des spectateurs. Nous ne savons, à ce jour, si nous pouvons espérer des chuchotements ou si nous pouvons nous autoriser une reprise normale des festivités. Nous avons pensé proposer un petit compromis pour rompre cette jachère musicale. A savoir un concert unique, gratuit, en extérieur et comme toujours fin Août. Le foirail s'y prête. En attendant des jours meilleurs…

L'équipe du festival

Le Festival des musiques sacrées du monde
Site internet : sacree-saint-antoine.fr

Club Espoir DES NOUVELLES DE NOS AINES

Depuis 1 an maintenant, le Club Espoir est, comme toutes les autres associations, en souffrance. Oui en souffrance de ne pas se voir, se rencontrer, sortir, faire des animations, fêter les anniversaires, jouer au scrabble avec le petit goûter qui va bien…. Etc… Tout cela manque à nos membres et d'ailleurs, 4 n'ont pas renouvelé leur adhésion suite à l'année blanche que fût 2020 et face à l'incertitude de reprendre les activités en 2021.

Toutefois, un peu de joie leur a été apporté par les enfants de notre école. Et oui, puisque le club n'a pas pu offrir la traditionnelle galette des rois cette année, ce sont les enfants qui ont imaginé des dessins, des coloriages et aussi un petit cadeau confectionné dans le cadre du CLAE. Il y eut même une jolie chanson enregistrée et filmée sur le téléphone portable de leur animatrice.
Nous avons fait circuler tout cela à tous les anciens qui avaient l'habitude d'assister au petit spectacle de l'après-midi « galette », ce qui fût grandement apprécié par tous et nous les avons vu sourire ! MERCI à tous les enfants !

Président : Hervé CASSE – 05.53.41.70.40. / Trésorière : Eliane CASSE et Trésorière adjointe : Nicole CASSE / Secrétariat : Renée POUGET – 06.81.37.03.67 – Mail : pougetrennee@orange.fr et Secrétaire adjointe : Cécile LECLERCQ

La Palette

Suite au confinement du printemps 2020, toutes nos activités ont été arrêtées : les ateliers de cartonnage et de peinture ont fermé leurs portes et les festivités du printemps (vide grenier de l'ascension) et de l'été ont du être annulées.
A la rentrée, après beaucoup d'hésitations mais aussi grâce au large soutien de la municipalité, nous avons pu ouvrir l'atelier de cartonnage dans un local dédié, organisé de façon à respecter les règles sanitaires en vigueur à ce moment là : cela n'a duré que quelques semaines avant la mise en place du second confinement. Pendant cette courte période, il n'y a eu que très peu de participants, beaucoup ayant préféré attendre de voir comment la situation allait évoluer.
Nous sommes maintenant en 2021 et nous attendons avec impatience l'autorisation des autorités pour ouvrir de nouveau nos ateliers et retrouver ces moments de convivialité qui nous manquent tant.
Quant aux festivités du printemps et de l'été 2021, elles ne sont pas encore à l'ordre du jour pour le moment.

En attendant des jours meilleurs…..
Le bureau de l'association.

Renseignements : Dany Grandillon, Présidente au 07 82 04 57 39
Claude Lagarde, Trésorière au 06 71 72 82 27

Quelques actualités de votre Bibliothèque municipale

En cette période compliquée, où le quotidien manque de sens, où les relations humaines sont difficiles et où la liberté est restreinte, la lecture n'a jamais été aussi importante et synonyme de rencontre grâce à l'interaction avec des auteurs, des personnages, des histoires, des rêves.

La lecture permet de se divertir, de se faire plaisir, de s'évader et de découvrir de nouveaux horizons.

Pour profiter d'un divertissement vraiment abordable (adhésion 10€ par an), vous pouvez venir dans votre bibliothèque municipale et découvrir les tomes innombrables qui y sont disponibles.

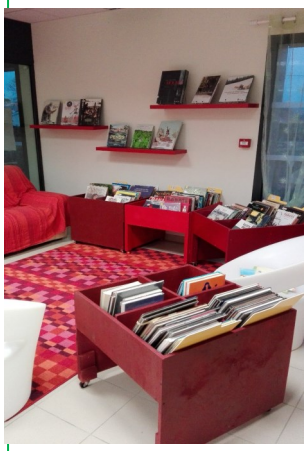

Votre bibliothèque propose des ouvrages variés sur tous les sujets et pour tous publics (romans, fictions, aventures, policiers, documentaires, BD). Nous faisons régulièrement des échanges avec la bibliothèque départementale et avons la chance d'avoir une dotation de la mairie conséquente qui nous permet d'acheter des ouvrages récemment sortis (les prix littéraires, des ouvrages à la marge sans oublier les livres pour les jeunes).

Les enfants d'une classe de l'école y bénéficient d'animations une fois par semaine et sont éveillés à la lecture et au plaisir d'écouter raconter des histoires.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, nous pouvons faire du portage à domicile à la demande. Il suffit de contacter la mairie et de laisser votre numéro de téléphone afin d'être rappelé pour fixer un RDV. Venez nous rencontrer et voir en direct ce que nous proposons pour tout âge et pour tous les goûts.

Claude, Christine et Brigitte seront ravies de vous accueillir les lundis de 16h45 à 18h (couvre feu oblige) et les mercredis de 16h30 à 18h. Lorsque nous pourrons retrouver la liberté de mouvement, les portes de la bibliothèque fermeront à 19H.

CINEMA en plein air le 31 juillet 2021

C'est devenu une tradition très appréciée et attendue, la Mairie organise, une soirée de cinéma en plein air. Cette année, la date retenue est ce **vendredi 31 juillet**. Les séances de cinéma en plein air sont une belle occasion pour créer un moment de convivialité autour d'une expérience exceptionnelle, le temps d'une soirée sous les étoiles.

La soirée cinéma ne serait pas complète sans notre modeste et habituel repas de la commune qui débutera à 19h00.

Ce moment de convivialité et de retrouvaille, se déroulera selon les règles sanitaires en vigueur à cette date. **À 22 h 15 sera projeté sur écran géant le film, place du foirail**. L'entrée est bien sûr gratuite et le souhait à formuler, c'est que la météo soit clémente pour passer, à n'en pas douter, une belle soirée. Le report au lendemain serait envisageable, si Dame Nature en a décidé autrement …

A bientôt sous les étoiles !

YOGA nathyoga47

Notre jeune association de yoga a dû comme tous, suspendre son activité en présentiel à la fin du mois d'octobre. Depuis deux cours hebdomadaires sont proposés en visio sur facebook. Mais les beaux jours arrivent et Nathyoga 47 propose un concept nouveau pour retrouver ses adhérents. Des "promenades yogiques" sont proposées le mercredi et le samedi si le temps le permet. Ces balades associent la marche et le yoga en pleine nature. De quoi faire le plein d'énergie. En attendant la reprise des cours, c'est une façon de se retrouver autour d'une pratique en plein air.

nathyoga47@gmail.com Nathalie 06.87.50.75.04

DEMARCHAGES À DOMICILE SOYEZ PRUDENTS !

Démarchage à domicile, pour vous en prémunir, voici quelques conseils :

- Exiger la délivrance d'un certain nombre d'informations avant la conclusion du contrat
- Exiger la signature et la remise d'un contrat comportant toutes les mentions obligatoires
- Connaître l'interdiction d'exiger une contrepartie financière pendant sept jours après la conclusion du contrat. Connaître la possibilité d'exercer son droit de rétractation (sauf pour les cas exclus par la loi) Vous avez en effet 14 jours pour renoncer à votre contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Souvenez-vous toujours de :

Vérifier l'identité du démarcheur - Ne pas faire entrer à votre domicile n'importe qui et n'importe comment sachez et osez dire non. Être accompagné : Demandez, si vous êtes intéressé par la démarche, de revenir quand vous aurez vous-même la possibilité de vous faire accompagner.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour plus de renseignements

Etat Civil

NAISSANCES Bienvenue

RULLIER Romane 28 août 2020

BROUAT Basile 27 novembre 2020

MARIAGE Félicitations

AJON Bernard et AVIET Brigitte

5 septembre 2020

DECES Nos respectueux hommages

GRENIER DE CARDENAL Marie 19 juin 2020

GRENIER DE CARDENAL Lucie 18 juillet 2020

LARRUE Philippe 25 août 2020

QUERUEL Elisabeth 11 décembre 2020

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : Fermé au public
Mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h00 et 13h00 à 17h15
Mercredi : 8h45 à 11h45
Samedi : 9h00 à 11h00

MAIRIE
3 square de la Mairie
47340 Saint Antoine de Ficalba

Téléphone : 05 53 41 70 98
Courriel : mairie@stantoinedeficalba.fr
Site internet: www.stantoinedeficalba.org

Horaires de la Mairie
Lundi et Mercredi fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h45-12h et 13h - 17h15